



HAL
open science

ENQUETE SUR LA GESTION DE L'AJONC ULEX EUROPAEUS EN BRETAGNE

William Morvan

► **To cite this version:**

William Morvan. ENQUETE SUR LA GESTION DE L'AJONC ULEX EUROPAEUS EN BRETAGNE. [Rapport de recherche] ECOBIO. 2004. hal-01357317

HAL Id: hal-01357317

<https://hal.science/hal-01357317v1>

Submitted on 29 Aug 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

ENQUETE SUR LA GESTION DE L'AJONC *ULEX EUROPAEUS* EN BRETAGNE

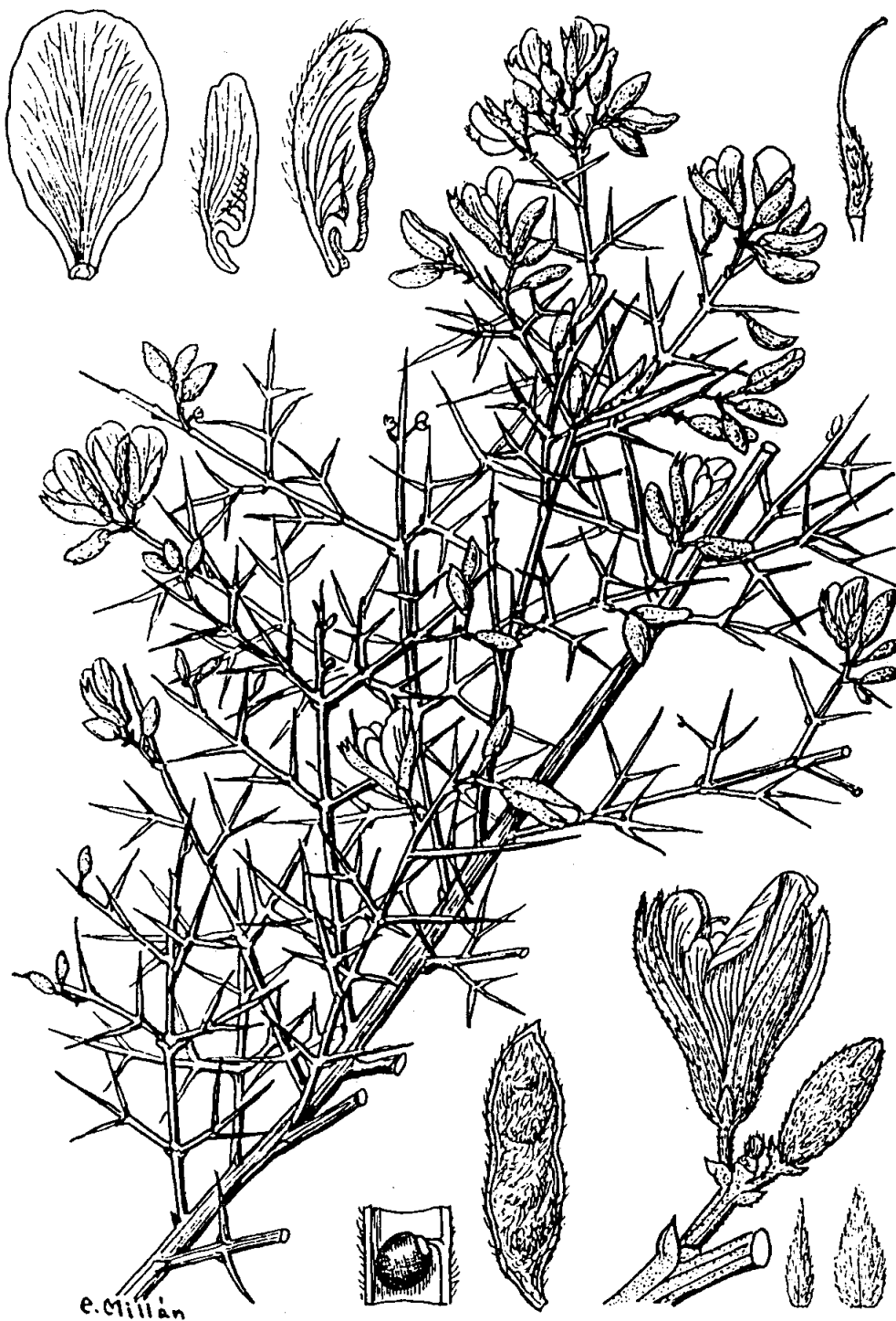
effectuée par
William MORVAN
de juin à septembre 2004

coordonné et édité par
Anne Atlan



SOMMAIRE

	pages
1. Introduction	4
1.1 L'ajonc d'Europe en Bretagne	4
1.2 L'ajonc d'Europe sur l'île de La Réunion	5
2. Méthode d'enquête	6
2.1 Processus d'enquête	6
2.2 Territoires couverts par l'enquête	6
2.3 Personnes interrogées	7
2.4 Accueil, rencontres	7
3. Résultats	8
Tableau de synthèse	9
3.1 Utilisations passées	10
3.2 Utilisations actuelles	11
3.3 Perception de l'ajonc	12
3.4 Pratiques de gestion	13
4. Pistes remèdes	16
4.1 Contrôle de la prolifération des ajoncs	16
4.2 Valorisation de l'ajonc	16
5. Suites possibles	17
Patrimoine et anecdotes	18
Remerciements	19



Ulex europaeus (Fabacée, génistée)
ou ajonc d'Europe

dessin de E. Millán, tiré de "Révision du genre *Ulex*" par Carlos Vicioso, Madrid 1962

1.INTRODUCTION

L'ajonc d'Europe, maillon principal des formations des landes bretonnes, est un arbuste épineux pérenne pouvant vivre jusqu'à 30 ans. Il a été dispersé dans de nombreux pays de l'hémisphère sud par les navigateurs originaires de Bretagne ou de Grande Bretagne. Ce transport a pu se faire volontairement en raisons de ses usages traditionnels (haies, fourrages...), ou involontairement. Il s'est très bien adapté et colonise de nombreuses régions dont il n'est pas originaire (par exemple l'île de la Réunion, l'Afrique du sud, l'Australie, la Nouvelle Zélande, le Sri Lanka, le Japon, la Californie, Hawaï, le Costa Rica le Chili et le Pérou) au détriment d'autres plantes parfois rares ou endémiques.

La prolifération des ajoncs dans ces pays pose problème car les populations d'ajonc y sont souvent monotypes, formant des fourrés denses qui rendent les terres agricoles impropres au pâturage et réduisent la biodiversité des espaces naturels. Les espèces végétales endémiques dans leur course à la lumière, ne peuvent cohabiter avec leurs voisins si piquants, si prolifiques et peu exigeants.

Le but de ce rapport est de chercher si les pratiques traditionnelles ou modernes de Bretagne pourraient fournir des solutions. Cette étude s'effectue notamment en référence avec la situation observée à l'Île de la Réunion, du fait des collaborations en cours avec des chercheurs et gestionnaires de cette île.

1.1 L'ajonc d'Europe en Bretagne

L'ajonc d'Europe est une plante estimée en Bretagne. Sa côte de popularité est due à ses utilisations agricoles passées : dans quelques cantons il était semé et constituait la base de l'alimentation hivernale des chevaux.

Il est également grandement apprécié pour sa participation à l'esthétique des paysages : sa floraison abondante marque l'œil et l'esprit des observateurs.

L'ajonc d'Europe est une plante emblématique des landes qui affectionne les sols maigres et rocheux de nature acide.

Les landes sont des formations végétales des terres pauvres de type arbustif des régions tempérées causées par la présence de roches en sous sol. Ce sous sol pauvre en matières nutritives et à teneur hydrique variable détermine le type de lande. Ainsi on trouvera des landes sèches, des landes humides, des landes mésophiles, des landes tourbeuses, des landes boisées. Les landes, terres pauvres peuvent donner l'apparence de déserts d'activités agricoles. Autrefois elles étaient des zones de pâturage extensif et fournissaient bien des matières utiles à la vie de la ferme.

Il faut souligner le caractère évolutif de ces milieux, année après année l'entassement de débris végétaux augmente l'épaisseur du substrat, qui au bout d'un certain temps devient alors propice à l'installation d'espèces végétales de type forestier.

Ces espaces où de nos jours sont menées des opérations de préservation des milieux (Habitats classés d'intérêt communautaire UE) pourraient être qualifiés de « Friches agri-culturelles. »

1.2 L'ajonc d'Europe sur l'île de La Réunion

L'ajonc d'Europe est considéré comme une « peste végétale » il est d'ailleurs classé parmi les 30 plantes les plus envahissantes au niveau mondial.

Dans les espaces naturels, il prend la place des espèces endémiques locales et réduit la biodiversité.

Dans les espaces agricoles, les prairies sont envahies et deviennent moins pâturables, cela gêne considérablement les agriculteurs qui sont alors obligés de les entretenir pour éviter la perte de surfaces exploitables. Il accroît les risques d'incendie par son caractère très combustible.

Les gestionnaires et propriétaires d'intervalles sont contraint d'utiliser de multiples moyens de lutte. La densité des populations d'ajonc et la difficulté d'accès à certains terrains très encaissés ne rendent pas la tâche aisée. La lutte peut être physique (coupe) ou chimique (herbicide systémique). Parfois l'herbicide est aussi mélangé à du gasoil. Les actions d'éradication menées sur des surfaces importantes ne sont pas sans avoir un impact sur l'environnement, même si elles ont lieu dans le respect des normes. La gestion des populations d'ajonc implique un coût économique élevé.

L'ONF qui gère les espaces naturels de l'île déploie des moyens importants pour préserver les espèces végétales originelles insulaires de l'ajonc devenu envahissant.



Prolifération d'ajonc sur l'île de la Réunion (Piton Maïdo, août 2004) – photo Anne Atlan

2. METHODE D'ENQUETE

2.1 Processus d'enquête

Un questionnaire a été élaboré, portant sur

- La description et la localisation des parcelles
- La quantité et la localisation des ajoncs dans les parcelles
- Les types de gestion et de valorisation actuels
- Les types de gestion et de valorisation des ajoncs dans le passé
- La perception de l'ajonc (utile, neutre, ou nuisible)

le questionnaire complet est fourni en annexe.

Il était important dans un but comparatif de recueillir les témoignages de différents acteurs de terrain en Bretagne (éleveurs, céréaliers, paysagistes, apiculteurs, forestiers, gestionnaires d'espaces naturels et autres personnes concernées).

La méthode de recherche se compose de la façon suivante :

- **La phase de prospection** : Entretiens et sondages téléphoniques, envois de courriers explicatifs et questionnaires, premières rencontres.
- **La phase de démarchage** : rencontres avec le public ciblé, réponses aux questionnaires, visites de site d'intérêt spécifique (enquêtes de terrain).
- **La phase de synthèse** : regroupement des informations, analyse des questionnaires et rédaction.

2.2 Territoires couverts par l'enquête

Au départ nous avons déterminé différents territoires favorables à la prospection et localisés dans les quatre départements bretons :

- En Ille et Vilaine (35) Saint Just, Trans-la-Forêt, Paimpont
- Dans le Morbihan (56) Monteneuf
- Dans les côtes d'Armor (22) Locarn
- Dans le Finistère (29) Les monts d'Arrée

Sur ces secteurs on trouve des zones de landes et par conséquent les espaces de nature variée (terres agricoles, sous bois, zones humides, friches...) situés à proximité sont susceptibles d'accueillir des populations d'ajonc d'Europe.

Nous avons finalement privilégié le territoire des Monts d'Arrée pour développer l'enquête de terrain. Dans un rayon de 60 Km on y trouve des agriculteurs inscrits ou non au sein du parc naturel régional ; des gestionnaires d'espaces naturels ; des écomusées détenteurs de matériel spécifique et de mémoires des savoir-faire traditionnels ; et surtout des personnes particulièrement pertinentes qui témoignèrent en premier lieu.

Les secteurs de Trans-la-Forêt et Paimpont ont été délaissés faute de temps, pour privilégier des rencontres avec des personnes-ressource qui pouvaient se prononcer sur plusieurs localités d'un département ou qui justifiaient d'une expérience bien particulière de gestion.

2.3 Personnes interrogées

Le point fort de ce travail d'enquête est l'appui de professionnels dont j'ai bénéficié. A partir d'un réseau préexistant, il a été possible d'avertir un bon nombre de personnes sur ma démarche de recueil d'informations et le but de celle-ci.

Le réseau s'est ensuite enrichi de « personnes-relais », personnes en capacité de m'orienter ou de transmettre des questionnaires vers des acteurs de terrain qui se sentiraient concernés et en mesure d'aider notre travail.

Les « personnes-ressources » ont pu être contactées, des personnes bien informées qui font parfois référence ou figure de spécialistes grâce à leurs expériences et leurs visions large de l'environnement. Souvent les personnes-ressource endossent ou ont endossé plusieurs fonctions. Par exemple l'une des personnes interrogées était un agriculteur à la retraite, ancien maire, historien amateur, et naturaliste.

Au final, les organismes et les particuliers sollicités pour contribuer à cette enquête représentent un panel varié. Leurs objectifs sont liés à la production agricole, à la préservation de la biodiversité et parfois autres. J'ai interrogé des personnes de différents statuts, aussi bien des ouvriers que des ingénieurs supervisant des travaux de gestion assez étendus.

Trois catégories se distinguent :

- Gestionnaires d'espaces naturels (19 questionnaires envoyés, 13 retours)
 - Professionnels de l'agriculture (11 questionnaires envoyés, 9 retours)
 - Divers organismes d'état, entreprises, fédérations d'association, associations, écomusées, enseignement agricole (24 questionnaires envoyés, 5 retours)
- Soit un total de 27 questionnaires remplis.

J'ai également tenté d'avoir accès à des réseaux de professionnels par l'intermédiaire de coordinateurs de la filière agricole mais cela n'a pas fonctionné.

2.4 Accueil, rencontres

Globalement lorsque j'ai démarché auprès des gens, j'ai été bien reçu. J'ai pu rencontrer 22 personnes en entretien direct. Les conditions de rencontre étaient souvent très correctes ; parfois j'étais accueilli sur le lieu de travail ou au domicile de mes interlocuteurs. Certaines personnes souhaitent témoigner que de façon orale. Malgré la démarche explicative par téléphone ou par courrier détaillé, un suivi ou un accompagnement était parfois nécessaire.

Il est aussi arrivé que les personnes contactées n'aient pas souhaité collaborer à l'enquête. Soit parce qu'elles doutaient de son intérêt, soit par manque de temps.

En ayant connaissance des deux principaux freins on comprend mieux les raisons éventuelles des refus de collaboration.

- Le doute : bien connu des spécialistes du marketing touristique, amène les personnes quelle qu'elles soient à remettre en cause l'intérêt de leur participation et peut être même de notre démarche ou des résultats probables. Leurs priorités du

moment relance ce scepticisme contre lequel la parade serait d'être persuasif et rassurant.

- Le temps : Qui de nos jours n'essaye pas d'économiser son temps ?

La plupart des gens ont un rythme de travail soutenu qui les force à établir des priorités et à éviter la fatigue supplémentaire.

Le temps nécessaire à un entretien comprend : la prise de connaissance, l'explicatif, le remplissage du questionnaire, la prise de congé soit au minimum 1 heure mais bien souvent plus.

En ce qui concerne le questionnaire, la description des modes de gestion, le nombre de parcelles, leurs tailles, leurs localisations, leurs topographies représentait pour pouvoir donner réponse déjà un certain travail. Un des aspects du questionnaire qui a pu rebuter certaines personnes comme les gestionnaires de site qui interviennent sur une mosaïque d'espaces de nature différentes assez étendue est l'annotation « remplir plusieurs fiches si plusieurs types de surfaces ».

Je pense qu'un principe d'échange facilite la communication. Avoir quelques informations utiles à apporter à l'interlocuteur est toujours le bienvenu. On ne peut pas dire qu'une contrepartie soit indispensable mais une base d'échange est un repère dans l'intérêt de contribution. Il faut convenir qu'il est moins contraignant d'être dans une dynamique de discussion alternée, qui « nourrit » l'intérêt de l'un puis de l'autre, plutôt que sur le schéma unilatéral où l'un des interlocuteurs questionne afin que l'autre réponde.

Il est également important que les personnes démarchées puissent avoir un retour et la possibilité d'obtenir un exemplaire du présent rapport.

3. RESULTATS

L'ensemble des réponses aux questionnaires sont synthétisées dans le tableau 1. Ces réponses sont commentées ci-dessous et enrichies des entretiens que j'ai pu avoir et qui n'ont pas donné lieu à des questionnaires.

Tableau 1 : réponses aux questionnaires. Les lettres **G, A, D** renvoient aux différentes catégories Gestionnaires, Agriculteurs, Divers. Les chiffres renvoient aux numéros de questionnaires.

départements	22	29	35	56	Total
Questionnaires remplis					27
gestionnaires	G3.6	G1.2.5.7.9.12.13	G4	G.8.10.11	13
agriculteurs		A5.6.7.8-9	A1.2	A3.4.10	9
divers	D.4	D1.2	D5	D3	5
Types de gestion actuelle					
Coupes	G3.6	A5.6.7 - G5.7.9.12.13	A1.2-G4.5	A3.G8.G11.D3	18
Gyrobroyage	G3-G6-D4	G1.G5.G9.G12		A10.G10	9
Labourage		A5.A7		A3. A4	4
Pâturage et piétement	G3-G6	A5.A6.G1.G2.G5.G7	G4	A10	10
Herbicide				A4	1
Aucune		A5.A8.A9.D1	D5	G10.D3	7
Sans gestion il y aurait					
Risques d'incendies		A7.A8.A9.G9	A1.G4.D5	A4.A10	8
Peu d'incendie		G7			1
Prolifération intense			A2	A3	2
Enfrichement		A6.G1			2
Développement puis régression	G6	G1.G5.G12	A1		5
Perte surface agricole		A5			1
Evolution forestière	G3	A8.9.G1.G5.G12.G13	G4	G11.D3	9
Perte d'accessibilité	G3			A10	2
Diminution biodiversité	G3	A5.G12	G4	G8	5
Perte d'esthétique		A7		A10	2
Perception					
Nuisible			A2.G4	A10	3
Utile	G3.G6	A5.A6.A7.G9.G13	A1.G4.D5	A4.10.G8.11.D3	15
Neutre	G3	A6.A8.9.G5.G7	A1	A3	7
Suggestions pour contrôler les ajoncs					
Broyage	G3.D4	A7.A8.9.G1.G5.G9,G12	A1.G4	G11.D3	12
Rotovator		A5 A8.9.G12.D1.D2		A3	6
Tronçonnage		A5.A6.A7.G5.G7.D2	G4	A4.G8	9
Labourage		A5.A6		A3.A4.D3	5
Dessouchage	G6	G1	A1.G4.D5		5
Ecrêpage			G4		1
Débroussaillant			A2.D5		2
Feu contrôlé		G1.G5			2
Pâturage	G3	G12			1
Conversion des sols		A8.9	G4	A3	2
Mise en culture		A5.G12.G13	G4	A3	5

3.1 Utilisations passées de l'ajonc

L'ajonc jeune ou adulte broyé dans des appareils spécialement conçus à cet effet servaient également au fourrage des chevaux, et dans une moindre mesure, des vaches.

Les outils de transformation des ajoncs en fourrage ont évolué au cours du temps. Le *morzoul lann* est un marteau en bois renforcé de fer qui servait à hacher l'ajonc dans des auges en pierre il y a bien longtemps. Par la suite on a utilisé des moulins à ajoncs, les *Piler lann* puis des broyeurs à main ou à moteur dit hache lande ou *dralherez lann*. Il existait même un manteau en peau de chèvre, *ar c'hroc'henn-garv* pour aller couper les ajoncs avec la faucille dans les ajonnières, il permettait de transporter les fagots d'ajoncs sans se piquer. Ces outils sont actuellement visibles à la ferme-musée du Léon (Tréflaouéan, Finistère).



Broyeur d'ajonc, Ferme-musée du Léon (photo William Morvan)

L'ajonc était planté sur les talus de manière à former des clôtures naturelles (haies) pour faciliter le travail des gardiens de troupeaux.

C'était une ressource en bois intéressante, pour les manches d'outils mais surtout pour le bois de chauffage et en particulier sous les galetières où ils permettent d'obtenir la température idéale. Les fagots de bois d'ajonc étaient vendus plus cher et très prisés des boulangers pour leurs fours à pain.

L'ajonc composait les litières animales, mélangé à d'autres plantes des landes comme la bruyère et la molinie.

L'ajonc servait aussi de première couche du revêtement végétal couvre-sol dans les fermes pour éviter qu'elles ne soient boueuses en hiver : on utilisait pour cela des ajoncs coupés de plus d'1 m.

Selon les anciens le gros avantage de l'ajonc est sa richesse en matière azotée qui permet à la suite des deux pratiques citées ci-dessus d'obtenir un mélange fermenté particulièrement riche et donc un amendement de qualité excellente. Les cultures faites sur les terres amendées par cet engrais unique seraient très avantagées (par exemple les pommes de terre ou le choux fourrager pour les vaches laitières ou les jeunes bovins).

A partir des années 1950, avec le progrès technique agricole les pratiques d'utilisation de l'ajonc et de valorisation des landes en général furent délaissées. Avec l'arrivée du tracteur le cheval perd son utilité et cet animal de force de traction, compagnon indispensable aux travaux des champs, disparaît des fermes peu à peu. En même temps les machines de transformation (par broyage) des ajoncs jeunes en fourrage pour les chevaux et les vaches sont également délaissées.

Pour de nombreuses fermes des secteurs de lande, à l'époque ce n'est pas seulement le mode de traction animal et les outils de transformation de la ressource alimentaire du bétail qui s'évaporent face à cette révolution technique agricole ; Tout un mode de culture traditionnel des terrains pauvres, dans lequel l'ajonc tient une place primordiale, périclité.

3.2 Utilisations actuelles

De nos jours l'ajonc d'Europe est reconnu pour ses qualités couvre sol des zones où existent des risques d'érosion (c'est par exemple le cas sur les talus qui bordent les nationales à quatre voies, où il est planté presque systématiquement).

Une autre utilisation récente : son emploi pour une technique de revégétation dans les sites touristiques très dégradés par le piétinement humain (Pointe du Raz, Pointe du Grouin, Cap Fréhel...). La solution écologique employée pour remédier à cette incidence à la Pointe du Raz : de l'ajonc broyé disposé en tapis épais sur les sols abîmés (en guise de substrat) recouvert d'un filet (pour lutter contre le vent). Ce qui favorisa une revégétation rapide et idéale pour ce milieu.

Depuis peu, l'ajonc fait une apparition remarquée dans les massifs arbustifs d'agrément des périphéries urbaines. De cette manière il contribue à l'esthétique

mais aussi à l'identité des lieux. Difficile d'imaginer une ville comme Saint-Jacques de la lande (35) sans « lande » ou ajonc.

En apiculture l'ajonc est apprécié pour sa floraison précoce. Il fournit aux abeilles ouvrières le pollen nécessaire pour nourrir les larves, ce qui permet le renouvellement rapide des effectifs de la ruche. La production de miel s'en trouve accrue.

On trouve de l'ajonc dans les round-ballers des endroits où les landes sont fauchées (monts d'Arrée) pour servir de litière.

Il a été replanté des talus dans le bassin rennais (pour son haut pouvoir calorifique) afin de contribuer à l'alimentation de chaudière à bois déchiqueté ou pour des chaudières à plaquette.

Enfin il peut aussi être utilisé en « mulsh » (paillis fait à partir de débris de broyage) ; on trouve un peu d'ajonc dans la terre de bruyère.

3.3 Perception de l'ajonc

La plupart des personnes interrogées perçoivent l'ajonc d'Europe comme utile (13 réponses) puis comme neutre (7 réponses) rarement comme nuisible (3 réponses).

Souvent les réponses sont mitigées, l'ajonc peut être perçu comme utile, neutre ou indésirable par la même personne suivant le contexte, l'endroit où il se trouve, l'activité humaine, la vocation de la parcelle.

Il est plus souvent jugé utile lorsqu'il prend place au sein de son écosystème de lande. Les personnes évoquent souvent son rôle écologique ou la ressource qu'il représentait dans la passé, ils font part aussi de sa capacité à fixer l'azote.

Certaines réponses sont lyriques "l'ajonc c'est du soja, l'ajonc c'est de l'or en barre".

Si dans l'ensemble l'ajonc, ne déclenche pas d'impressions négatives, certains s'accordent à le qualifier d'indésirable.

L'ajonc, lorsqu'il est moins bien perçu serait plus indésirable que nuisible, pourquoi ? Il semblerait qu'il ne soit pas doté en Bretagne d'un caractère envahissant. Une prolifération soudaine des populations d'ajoncs est peu redoutée.

Toutefois, il faut prendre compte le fait qu'une grande majorité des acteurs de terrain intervient sur l'ajonc à des fréquences variables selon leurs objectifs et les localisations de ce végétal.

En conclusion, l'ajonc d'Europe ne semble pas être problématique en Bretagne. Tant que l'ajonc reste sur des terrains non valorisables il est peu entretenu, les fréquences d'entretien sont très espacées 10 à 15 ans, et parfois il n'est pas du tout entretenu. Toutefois lorsqu'il occupe bien l'espace, l'ajonc est un facteur aggravant les risques d'incendies. Comme les incendies représentent un coût

important pour la collectivité, on choisit pour les éviter d'entretenir les espaces où les risques existent.

La présence d'ajonc nécessite un entretien pour conserver la biodiversité. Les milieux de landes dont l'ajonc est une pièce maîtresse ne conservent leurs richesses que si l'homme y intervient. Sans entretien, elles perdent leur accessibilité et évoluent souvent vers des formations végétales préforestières. La gestion des landes ou des ajoncs est acceptée (coût) et n'est pas vue comme un problème. Il faut noter que le territoire breton est bien occupé et peu d'espaces à ce jour ne sont pas sous la responsabilité d'un propriétaire ou sujet à un plan de gestion.

3.4 Pratiques de gestion

Gestionnaires d'espaces naturels

Les témoignages des gestionnaires d'espaces naturels sont pour moi déterminants car ils sont issus d'une réflexion vieille d'une douzaine d'année et depuis dix ans ils ont multiplié les expériences de gestion. La somme de ses expériences, donne des connaissances pointues sur les moyens de gestion, les différentes natures de terrain et les coûts financiers.

Les travaux d'entretien et de restauration de l'équilibre des milieux (dans le cadre des anciens objectifs locaux agri-environnementaux et des récentes maîtrises agri-environnementales) ont permis la réhabilitation de landes délaissées. Mes connaissances partielles des milieux de landes, me permettent de penser que leurs différentes interventions sur les landes vieillissantes, (landes où les strates arbustives et arborées sont dominantes) ont favorisé un regain de strates ligneuses, pionnières et herbacées. J'en conclus que pour avantager la végétation basse des landes, leurs actions ont fait régresser les populations d'ajoncs d'Europe et les formations en fourrés. Il est possible d'accéder à une information détaillée à partir du questionnaire G11.

Les agriculteurs

Les populations d'ajoncs sont la plupart du temps situées sur les sols maigres, les terres non labourables ; des espaces où les cultures ne peuvent se faire. Ces espaces sont alors voués au pâturage. Les agriculteurs doivent y intervenir au moins une fois par an en fauchant de manière à éviter les refus (perte de surface pâturable occasionnée par la présence d'ajoncs).

Ces deux catégories professionnelles font part dans leurs témoignages de gestion de pratiques qui nous intéressent. L'ensemble des pratiques de gestion évoquées est repris dans le tableau 1, et explicité ci-dessous de manière plus détaillée.

La coupe :

Suivant le type de coupe et le type de milieu, celle-ci peut se faire de tous les ans à tous les 15 ans. Ces entretiens sont effectués du début de l'automne à la fin de l'hiver.

L'éparage vise à contenir l'ajonc dans la **haie**, c'est un bras articulé fixé sur un tracteur qui peut couper à l'horizontale et à la verticale. L'éparage est adapté au travail sur pentes, il a lieu une fois par an.

La fauche : Dans les **prairies**, la fauche a lieu une fois par an. Elle permet de limiter les refus, la perte de surface pâturable occasionnée par les pousses d'ajoncs. Les **landes** sont fauchées tous les 2 à 5 ans pour leur entretien et peuvent être valorisées sous forme de litière conditionnée en round-baller. Le pourcentage d'ajonc d'Europe dans chaque round est variable.

Broyage et gyrobroyage : ils semblent être les modes d'intervention les plus adaptés sur les **foutrés d'ajoncs**. Différents modèles de broyeurs existent : le broyeur à lames et le broyeur à chaînes. Le second permet de limiter les surcoûts d'entretien liés à la casse du matériel. Le broyeur forestier apparaît aussi comme un moyen mécanique robuste, mais je n'ai pas de données sur sa maniabilité en terrain rocheux.

Les coûts du broyage ou gyrobroyage simple oscillent entre 91 et 275 Euros par hectare. Les variations de coût sont dues aux difficultés d'intervention. Les terrains rocheux engendrent un surcoût, dû à la casse du matériel ou à une vitesse d'intervention réduite pour les éviter (temps, coût du personnel et du carburant). Il y a un grand intérêt à intervenir fréquemment, cela maintient les ajoncs à une hauteur modérée et permet d'avoir une bonne visibilité des irrégularités du terrain.

Coupe à la débroussailleuse : lorsque les interventions sont délicates à cause de la nature des terrains on coupe à la débroussailleuse environ tous les 4 ans.

Coupe à la tronçonneuse : dans les terrains difficiles, et si le diamètre à la base des pieds d'ajoncs est large. Tous les 6 à 7 ans.

Gestion des débris : les débris de coupe sont évacués ou broyés. Les débris broyés ou gyrobroyés sont laissés sur place et se compostent naturellement.

Il existe des entreprises spécialisées dans le matériel nécessaire pour ce genre d'intervention.

Le labourage :

Les témoignages évoquant le labourage sont clairs, après labourage l'ajonc ne repousse pas. Un labourage une fois par an préserve le champs des ajoncs.

Le pâturage :

Le pâturage semble assez intéressant pour contenir la pousse des ajoncs. Les bovins, ovins et équins de races rustiques ont un temps d'adaptation lorsqu'ils sont cantonnés à des espaces composés majoritairement de foutrés d'ajoncs. Leurs impacts sur ce végétal est très appréciable pour limiter les risques d'incendies. Ces animaux rendent accessibles des espaces impénétrables de foutrés d'ajoncs, ils ouvrent des chemins dans la végétation et sont capables de maintenir des ajoncs sous forme de boules buissonnantes de moins d'un mètre de haut.

Les bêtes ne sont pas trop avantagées (perte de poids modérée) par cette forme de pâturage, mais les animaux ne passent pas toute l'année sur site.

Les races utilisées dans l'entretien d'espace :

Vaches nantaises, Salers, Pie Noire (0,5 UGB/ha)

Poneys Dartmoor, Connemara, chevaux de trait bretons (0,1 à 0,5 UGB/ha)

Un des témoignages (G3) précise que les chevaux s'attaquent aussi à l'écorce des ajoncs.

La station expérimentale bovine et ovine de Mauron (56)

(Extrait d'un texte présenté par Daniel Le Pichon, EDE 56)

Trois espèces animales (équins, bovins et ovins) ont été comparés pour mesurer leur impact respectif sur la végétation et leur performance. Le choix des races s'est fondé sur la rusticité, la docilité, l'existence d'une filière de commercialisation et l'adhésion des populations).

Ont été comparé le pâturage par

- 10 vaches Salers sur 15 ha
- 10 juments de Trait Breton sur 15 ha
- 80 brebis Suffolk croisée Limousine sur 24 ha

Le pâturage bovin a un impact sur la consommation des jeunes pousses d'ajonc et la création de sentiers. L'impact du pâturage par les ovins est comparable à celui des bovins, l'impact des équins est plus important (consommation des ajoncs et piétinement).

Pour la ferme expérimentale de Mauron cette pratique répond à des objectifs de limite de coût d'entretien de l'espace afin d'éviter les risques d'incendie tout en s'inscrivant dans une démarche de production agricole viable.

Débroussaillage chimique :

Il ne semble pas être très utilisé.

Une seule personne sur l'ensemble interrogé se dit contrainte de l'employer plutôt qu'une intervention manuelle à cause de son arthrose.

Un témoignage oral signale que le débroussaillant systémique n'est pas spécialement utilisé sur l'ajonc mais qu'il sert plus à traiter l'ensemble d'une végétation indésirable en bord de haies (ronces, orties, arbrisseaux, liserons....) qui a tendance à s'étendre sur les zones cultivables. Ce genre d'intervention évite de passer deux fois par an avec l'épaveuse.

4. PISTES REMEDES

4.1 Contrôle de la prolifération des ajoncs

Utilisation des techniques de coupe utilisées en Bretagne, a l'aide de matériel spécialisé. L'ajonc coupé chaque année viendrait à s'épuiser puis à dépérir.

Le pâturage sur le principe de la station expérimentale de Maunon, entretien l'espace, réduit les risques d'incendies en tirant profit de ce mode de gestion. L'impact du pâturage et du piétinement des bêtes sur ce végétal n'est pas négligeable.

La lutte par désherbage thermique a peu de chances de fonctionner, mais il est possible d'envisager l'usage du Wypouna (pulvérisation d'une mousse d'amidon à 100°) ou d'un système électrique car l'ajonc y est sensible. Contacter le FEREDDEC, ou, à la réunion, le FDGEC.

Après le passage d'un broyeur forestier, une réhabilitation ou conversion des sols peut être envisagée. Un écrêpage pour retirer la banque de graines, puis le passage d'un cultivateur ou chizeul avant un amendement quelconque ou apport de scories (50% de chaux et 15 % d'acide phosphorique) pourrait être efficace.

Peut-on mettre les jeunes pousses d'ajonc en concurrence avec des espèces de l'île de la Réunion ou des cultures semblables au blé noir, la navette ou le seigle comme cela s'est fait en Bretagne ?

4.2 Valorisation de l'ajonc

Reconsidérer l'ajonc d'Europe en tant que ressource n'est-il pas possible ? Il peut en effet servir de fourrage, d'engrais, ou de combustible.

Fourrage

D'après M. Méar, un hectare d'ajoncs semés coupé tous les deux ans pourrait fournir 3425 kg de fourrage équivalent à 11458 kg de bon foin.

La ration journalière serait de 38 kg par bœuf et de 20 kg par cheval, ce qui les maintient dans un état d'embonpoint supérieur à celui donné par la paille ou le foin. Donner aux vaches ce fourrage permet d'avoir un lait butyreux au goût agréable.

Pour être efficace, l'utilisation de l'ajonc comme fourrage nécessite une certaines précautions. L'ajonc doit être récolté en hiver quand sa teneur en cistysine est faible (il était aussi nommé « luzerne d'hiver »). De plus, l'action mécanique de transformation doit broyer les tiges d'ajonc et les déchiqeter en morceaux de 3 à 8 cm. L'action de broyage doit émousser les aiguillons et ne pas trop écraser l'ajonc sinon l'animal ne le consomme pas. Il est donc important d'utiliser un appareil adapté (cf paragraphe 3.1).

Engrais

L'ajonc peut être coupé en juin, mis en tas durant six mois, afin de l'utiliser comme engrais.

Une fois broyé l'ajonc pourrait être mélangé à du fumier ou composté car sa teneur en lignine, oxygène et azote accélère la décomposition et donne un engrais de qualité.

Combustible

Il pourrait être valorisé comme ressource énergétique pour la filière bois énergie ou une centrale thermoélectrique.

5. SUITES POSSIBLES

Cette enquête pourrait s'étoffer en inventoriant le matériel agricole et forestier approprié à la gestion des ajoncs. Chaque année des innovations techniques sont faites dans ces domaines. Je pense qu'il existe déjà un matériel en mesure de broyer les ajoncs et d'arracher leurs racines sans être victime de casse.

Le salon SPACE de Rennes au mois de septembre est la vitrine annuelle de nombreuses sociétés spécialisées.

La société Bon Nat. Tech. pourrait concevoir un engin d'intervention spécial terrains difficiles.

Le moyen d'amortir le coût important de conception de l'appareil pourrait être la création d'une ou plusieurs filières de valorisation (thermo-électricité par exemple).

Il ne m'a pas été possible d'avoir à ce jour les informations au sujet des expériences de compostage et de mélange à différents fumiers. Les Lycées de Nivot et CFA d'Hanvec peuvent être relancés.

Bien sûr, il serait possible d'obtenir d'avantage de témoignages en soumettant le questionnaire à un nouveau panel d'acteurs de terrain.

L'idée de créer un comité de pilotage pluridisciplinaire en mesure d'enrichir ces travaux pour limiter l'usage de débroussaillant chimique est aussi intéressante.

Si un comité de pilotage était créé il pourrait aussi œuvrer sur d'autres problématiques ou projets. Ainsi le savoir de chacun deviendrait l'expérience de tous, car les enjeux dépassent les individualités.

Patrimoine et anecdotes

En breton, on désigne l'ajonc par « al lann » mais lann est aussi employé pour désigner la lande. En gallo, l'ajonc semble nommé Jeannick, ou lande. A partir de ces désignations il est possible de trouver un nombre de lieux considérable portant des noms en lien avec l'ajonc : (En Lannic, Lann-Bihoué, la Jeannaie mais aussi St Jacques de la lande, St Sauveur des landes...). L'ajonc a donc fortement imprégné les localités par sa présence. Ces localités pour quelques unes d'entre elles sont fréquentées par les hommes depuis l'antiquité. L'ajonc est l'un des seuls végétaux à être lié à l'identité des lieux de façon si prononcée.

Il existe à Pont-Aven la fête des ajoncs d'or (vitrine de la broderie traditionnelle) qui a lieu le premier dimanche d'août. En extrapolant, on pourrait se demander si se ne sont pas les fleurs d'ajoncs qui ont inspiré Gauguin pour son célèbre Christ Jaune...

L'ajonc a inspiré les artistes comme Théodore Botrel, Anatole Le Braz, Gilles Servat et des anonymes qui l'ont mis en prose. A la St-Jean on récoltait les graines d'ajoncs, on les mettait à sécher avant de les semer.

Il existe aussi une danse qui célèbre le travail des pilleurs d'ajoncs.

Lorsque les chevaux pâturent l'ajonc, les poils de leurs moustaches se développent et les protègent des piquants.

Certaines personnes ont eu la riche idée de mettre des fleurs d'ajonc dans leurs tiroirs pour parfumer leurs enveloppes et papier à lettre.

Extraits de chansons :

« Je serais bien plus à mon aise
Auprès d'un grand feu d'ajonc
Aux côtés de ma paimpolaise
Qui m'attend au pays breton »

La Paimpolaise, Théodore Botrel

« Où sont donc les belles filles
Que l'on nomme « fleurs d'ajonc » ?
Ces brunettes si jolies,
Dites moi où les voit-on ?
Dans la ville des meunières
Pont Aven pays d'amour
Au bord des ruisseaux d'eau claire
Fleurs d'ajonc chantent toujours" »

Traditionnel

"La voila la blanche hermine, vive la mouette et l'ajonc
La voila la blanche hermine, vive Fougère et Clisson"

La blanche hermine, Gilles Servat

REMERCIEMENTS :

J'exprime ma gratitude à Anne ATLAN et Michèle TARAYRE pour m'avoir attribué cette mission intéressante et pleine de découvertes.

J'adresse mes remerciements à toutes les personnes qui m'ont accordé leur écoute et qui témoignèrent pour cette enquête.

Je tiens à remercier aussi les personnes qui m'ont accueilli et qui m'ont orienté dans mes recherches.

Merci à Myriam et Louis et tout le personnel du laboratoire.

William Morvan